



Notes de la séance de la Commission d'établissement d'Entre-Bois

14 novembre 2018 - 20 heures

Collège d'Entre-Bois, chemin d'Entre-Bois 13 bis

- Parents :** Timurcin Basoglu, Irina Forfiz Ortiz Tapia, Pilar Frehner, Sirilada Kufrin, Emilie Lamour, Vivianne Richoz
- Professionnels :** Corinne Benoît, Samira Chajai, Murielle Spahr Novello
- Organisations :** Maria Polo, Geneviève Rossier, Lenka Tala
- Autorités politiques :** Latha Heiniger, Roger Vagnières
- Excusés/absents :** Jacques Daniélou, Catherine Kramer, Sophie Schaer, Claire-Lucie Topham

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 6 septembre 2018
3. Présentation des membres de la Commission (tour de table)
4. Animation Brain architecture Game
5. Date et lieu de la prochaine séance

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

La séance a été ouverte par la Présidente à 20h10 et l'ordre du jour a été adopté.

2. Adoption du PV du 6 septembre 2018

Ce point est reporté à notre prochaine séance du 10 janvier 2019

3. Présentation des membres de la Commission (tour de table)

L'Assemblée souhaite la bienvenue à Mme Corinne Benoît, enseignante au collège de Bellevaux, qui a rejoint la Commission.

4. Animation Brain architecture Game

Cette animation est dirigée par M. Samuel Collaud (enseignant et conférencier en Psychologie cognitive).

Elle est amenée sous forme de jeu dont le but est de s'interroger sur la part de l'héritage génétique et la part des expériences de vie dans la construction du cerveau d'un enfant de zéro à huit ans.

Des équipes sont formées et chacune reçoit du matériel : une feuille de route, un dé, des cartes d'expériences de vie triées par année, ainsi que des cure-pipes et des pailles.

Le but du jeu est de construire, à l'aide de ce matériel, le cerveau le plus haut et le plus solide possible. Cette structure représentera les compétences fonctionnelles du cerveau et sa résistance au poids du stress rencontré au cours de la vie.

Avant de commencer l'animation, chacun exprime ce qui lui vient en tête lorsque le thème du cerveau est abordé. Chacun reverra en fin de séance toutes les fausses idées qu'il s'était faites.

Le jeu commence. Chaque équipe choisit un prénom pour son enfant symbolique et tire au dé ce qui va déterminer la 1ère base de son cerveau : le hasard génétique. Elle relance ensuite le dé pour déterminer un deuxième facteur que l'enfant ne choisit pas : son support social (ces personnes qui sont là pour s'occuper de lui et qui ont une influence plus ou moins positive dans sa construction).

Les participants reçoivent ensuite des cure-pipes, symboles des synapses, et des pailles, symboles de myéline (Substance qui renforce les synapses), en fonction de ces deux facteurs. Avec ce matériel, l'équipe doit construire une base solide représentant symboliquement un cerveau d'enfant (le cure-pipe étant un matériel de construction fragile, il devient plus solide lorsqu'il est renforcé avec une paille).

Les joueurs remplissent leur feuille de route pour construire symboliquement le cerveau de leur petit. Ils tirent au sort des cartes d'expériences qui peuvent être des expériences positives pour son développement, des expériences représentant un stress toxique, ou des expériences menant vers un stress acceptable. Selon les cartes et les antécédents tirés au dé auparavant, les équipes reçoivent à nouveau des cure-pipes et des pailles qui soutiendront la construction, et ce, uniquement si l'enfant a vécu plus d'expériences positives ou non stressantes.

Le procédé se répète pour chaque année de vie jusqu'aux huit ans de l'enfant, avec la nuance qu'à partir des 6 ans de l'enfant, la myéline n'est plus sécrétée et des poids sont accrochés à la structure en cas d'expérience toxique.

La partie du jeu se termine à la fin de la 8ème année ou quand notre structure s'effondre sous les poids qui la fragilisent.

Cette animation, très positive pour renforcer les liens entre les membres de la CET, rappelle également l'importance du bagage génétique mais aussi social et environnemental dans la construction d'un tout petit. Ces premières années de vie ne déterminent pas toute la personne mais elles influencent grandement pour la suite.



Une réflexion est alors entamée sur ces expériences de vie qui peuvent être plus ou moins acceptables pour un enfant (divorce, décès...) et que l'enfant vivra comme plus ou moins stressante selon ses antécédents de vie. Il est important que l'adulte ne porte pas tout de suite un regard sur l'enfant en fonction de son histoire !

Lors de la prochaine séance de Commission d'établissement, il y aura une suite de la réflexion basée sur les retours de cette animation.

5. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

Le Jeudi 10 janvier 2018 à 20h au collège d'Entre-Bois.

La séance est levée à : 22h40.

Emilie Lamour

Présidente de la CET

Lausanne, le 10 décembre 2018

Lausanne, février 2019/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
sepscet@lausanne.ch